

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MAI 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le 31 mai 2017 sous la présidence de Madame DEZARNAUD Sylvie, Maire en exercice.

Présents : DEZARNAUD S - ALLIGIER J.C. - BOUVERET M – BRUCHON D - FINAND F – ARGOUD Y – DENOLLY M - OKOUMOUCHIAN G - POIPY L – COZ L ANTUNES N - PINGET M.C (procuration de LAMBERT C) - ROUX G

Absents (excusés) : BALLESTA P – LAMBERT C

POINT N°1 : URBANISME

1.1 : Déclarations préalables

- ♦ Mme GUICHARD Maude : abri pour animaux de 12 m².

Situation : chemin des crêtes

La demande se situe en zone Ap au PLU, zone où seuls les abris froids sont autorisés. Elle est transmise pour instruction à la communauté de communes du pays Roussillonnais.

1.2 : Permis de construire

- ♦ Mme NORMAND Cécile : maison individuelle

Situation : montée de l'Embranchement

Les prescriptions habituelles seront demandées (plantations d'essences préconisées par le Département, surveillance de l'ambrosie, gestion des eaux pluviales sur la parcelle avec cuve de rétention de 3000 l, tuiles rouge vieilli ou rouge nuancé, enduit respectant le nuancier consultable en mairie, buses de diamètre 400 pour l'accès, retrait du portail de 5 m, suggestion de pose d'une protection en toiture de type green tex pour éviter les infiltrations de neige).

- ♦ Mme PICHON Juliette : transfert du permis accordé le 5 juillet 2016 au profit de Mme PICHON Corinne.

1.3 : Certificat d'urbanisme

- ♦ Demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par M. FRIZE Jean-Pierre

Section AM N°243, N°408

L'instruction du dossier est confiée à la communauté de communes du pays roussillonnais.

1.4 : Plan local d'urbanisme

- ♦ Un nouveau dossier de modification simplifiée du PLU est en cours d'étude pour prendre en compte un nouvel arrêté préfectoral fixant les conditions de construction à proximité de la canalisation de gaz, en anticipant également le même type d'arrêté pour le réseau SPSE.

1.5 : Divers

- ♦ Evoqué : rencontre de plusieurs administrés au sujet de dossiers d'urbanisme

POINT N°2 : CULTURE - PATRIMOINE

2.1 : Aménagement des bâtiments communaux du bourg de Tourdan

- ♦ L'architecte des bâtiments de France semble très réservée quant à l'agrandissement du volume extérieur de la cure.
- ♦ Une rencontre est prévue demain avec les responsables de la bibliothèque, avec une visite de la bibliothèque de Pommier de Beaurepaire pour voir le fonctionnement et les aménagements réalisés.
- ♦ Des devis ont été demandés pour les travaux de démolition intérieure de l'ancienne école qui doivent débiter en juin. Le conseil municipal décide de retenir Claude services.

2.2 : Mains-courantes et porte du foyer rural

- ♦ Des devis ont été demandés pour la pose de mains-courantes pour faciliter certains accès :
 - maison du patrimoine
 - à l'entrée de l'église St Jean Baptiste
 - passage du notaire Seguin
 - salle basse du foyer rural

La porte d'une des issues de secours du foyer rural sera également refaite.

L'entreprise Lilian METRAL de Bellegarde-Poussieu est retenue sous réserve de l'accord de l'architecte des bâtiments de France : coût 3.450,00 € HT.

2.3 : Aménagement au bourg de Revel

- ♦ La consultation des entreprises sera lancée la semaine prochaine avec une date limite de remise des offres fixée au 12 juillet. La commission d'appel d'offres se réunira le 13 juillet à 9 h. Le conseil municipal délibérera le 20 juillet pour le choix des entreprises.
- ♦ Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention auprès de la conférence territoriale du Département pour la mise en œuvre du cheminement piétonnier, montée de l'Embranchement et route des écoliers.

2.4 : Eglises

- ♦ Le traitement contre les insectes xylophages est terminé et l'atelier Eleouet achève demain son intervention sur les boiseries.

POINT N°3 : FINANCES

3.1 : Dysfonctionnement à la cuisine centrale

- ♦ L'entreprise climatisation et installations aérauliques est intervenue à la demande de l'expert pour le remplacement des courroies et des filtres des caissons de compensation. La facture a été adressée à l'avocat de la commune.

3.2 : Bilans financiers du regroupement pédagogique et des activités périscolaires

- ♦ Les commissions école des communes de Pisieu et Revel-Tourdan se réuniront le 13 juin pour la validation des bilans financiers de l'année scolaire 2015/2016.

POINT N°4 : ECOLES

- ♦ Une réunion a eu lieu à l'école pour la présentation du nouveau matériel acheté pour l'entretien des locaux.

POINT N°5 : C.C.A.S.

5.1 : Conférence lien social

- ♦ La conférence sur « les dangers de la cour de récréation » n'a pas réuni beaucoup de participants et était pourtant très intéressante.

POINT N°6 : ASSAINISSEMENT

6.1 : Travaux bourg de Revel

- ♦ Les travaux sont terminés.

POINT N°7 : VOIRIE

7.1 : Travaux de goudronnage

- ♦ Les travaux de goudronnage annuels sur la voirie dont la commune a la charge sont terminés.

7.2 : Voirie intercommunale

- ♦ La voirie de la zone d'activités est en mauvais état. Il sera pris contact avec la communauté de communes pour que des travaux de remise en état puissent être programmés.

POINT N°8 : BATIMENTS

8.1 : Mairie

- ♦ Il est envisagé de fermer le préau situé près de la mairie pour en faire un lieu de stockage.

POINT N°9 : ENVIRONNEMENT – ECONOMIES D'ENERGIE

9.1 : informations RTI

- ♦ Une information sur la maladie de Lyme sera insérée dans le RTI.

9.2 : panneaux photovoltaïques du local technique

- ♦ Un problème de connexion à l'onduleur a été constaté et est en cours d'étude.

9.3 : cuisine centrale

- ♦ Il a été demandé à Enedis de rétablir la puissance souscrite initialement, l'installation ayant disjoncté à plusieurs reprises.

9.4 : ressourcerie

- ♦ Un bilan est fait du passage de la ressourcerie pour la récupération des encombrants recyclables. Dans l'ensemble, cette opération s'est bien passée.

POINT N°10 : DIVERS

10.1 : marché hebdomadaire

- ♦ Une réunion avec tous les vendeurs sera organisée fin juin pour faire un bilan annuel du marché du dimanche matin au bourg de Revel.

10.2 : ACCA

- ♦ Evoqué : les points abordés lors de l'assemblée générale de l'ACCA.

POINT N°11 : STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Conseil communautaire du 22 mai 2017

Points abordés

- ♦ Activités économiques
 - GPRA 2017 : avenant de participation aux frais de fonctionnement
- ♦ Voirie
 - programme voirie 2016 : fin d'opération sous mandat avec la commune de Revel-Tourdan
- ♦ Habitat - logement
 - dossiers FART
- ♦ Services publics
 - maison de santé pluri professionnelle : permis de construire modificatif
- ♦ Administration générale
 - AGEDEN : avenant à la convention d'objectifs
 - personnel : création et suppression de postes par avancement de grade sur l'année 2017.
 - modalités de prise en charge des dépenses du syndicat mixte du pays de Bièvre Valloire
- ♦ Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre des délégations du conseil communautaire

Le Maire
Sylvie DEZARNAUD